



Rumilly, le 1^{er} mars 2018

Bulletin d'information n°9 bis

Nota : Les dates indiquées sont des dates prévisionnelles qui pourront être modifiées en fonction des aléas du chantier et des conditions climatiques.

Ce compte rendu est mis à jour très régulièrement.

Toutes les parties veilleront à communiquer les modifications dès qu'elles en auront connaissance.

Les éléments nouveaux par rapport au compte-rendu précédent ou revêtant une forte importance sont indiqués en gras.

A. OPERATION LE FORUM – MAITRE D'OUVRAGE PRIAMS

- Les travaux de désamiantage des vieux bâtiments ont pris du retard. Leur fin est reportée au début d'année 2018.

Un phasage de travaux est mis en place pour permettre de mener simultanément des opérations de désamiantage et de déconstruction ainsi que les opérations de déconstruction et de terrassement.

⇒ **Démolition du bâtiment A (coté rue Ch. de Gaulle) : La démolition du pignon côté de la rue du Repos est en cours.**

- Les travaux de terrassement ont débuté conformément au planning initial dès le 8 janvier 2018 sur le site de l'ancien bâtiment C (coté rue de l'Annexion).

Ces travaux de terrassement sont également menés suivant un phasage qui permettra de caler leur avancement sur celui des opérations de démolition qui les précèdent.

Les terrassements se termineront sur le site de l'ancien bâtiment A.

- Les travaux spéciaux (battage et fonçage), initialement programmés du 22 janvier au 1^{er} avril 2018, débuteront début février ; leur date de fin n'est pas changée.
- Les travaux de gros œuvre débuteront par l'installation de la première grue (coté rue Annexion) le 7 mars 2018.
- La seconde grue (coté rue Charles de Gaulle) sera en place pour la mi-avril 2018.

Pendant toute la durée des travaux de démolition – terrassement, à savoir du 15 janvier à fin avril 2018, la rue du Repos sera fermée à la circulation, sauf engins de chantier. Cela va impacter l'accès à l'Eglise, ainsi que le fonctionnement du secteur. Des plans de circulation pour les véhicules et les piétons ont été mis en ligne sur le site internet de la mairie.

Ville de Rumilly

Hôtel de ville

BP 100

74152 Rumilly cedex

Tél. 04 50 64 69 20

www.mairie-rumilly74.fr

B. TRAVAUX DE RESEAUX – GROUPEMENT COMMUNE / C.3.R.

- Sur site, les travaux ont débuté le 15 janvier 2018 conformément au planning prévisionnel pour une durée de 6 mois.

- Ces travaux se décomposent en 6 phases selon le planning prévisionnel suivant qui sera mis à jour en fonction de l'avancement du chantier
 - Phase 2B : tronçon Rue Charles de Gaulle entre la place Croisollet et la rue Salteur : 26 février au 9 mars 2018
 - **Phase 3** : tronçon Rue Charles de Gaulle entre la rue du Repos et la rue des écoles : 12 mars au 13 avril 2018.
Pendant cette phase, il est envisagé de déplacer la base de vie du chantier sur le parking de la trésorerie qui sera fermé. Le parking du Révérend Simond sera réouvert en quasi intégralité. **L'entrée se fera par le passage de l'Eglise et la sortie par la rue Charles de Gaulle en direction de la place Croisollet.**
Les places de stationnement rue Charles de Gaulle entre la rue des Ecoles et la rue Montpelaz seront neutralisées.
L'accès des riverains à la rue des Ecoles sera maintenu avec entrée et sortie par la rue Montpelaz.
Les places de stationnement à droite au début de la rue des Ecoles seront neutralisées (vers le parking de la trésorerie).
 - **Phase 4** : tronçon Rue Charles de Gaulle entre la rue des écoles et la rue Montpelaz : 16 avril au 18 mai
Le parking du Révérend Simond sera réouvert en quasi intégralité comme pour la phase 3. Le parking de la trésorerie sera réouvert.
L'accès des riverains rue des Ecoles sera maintenu avec entrée/sortie par la rue Charles de Gaulle.
 - Phase 5 : passage de l'Eglise – Place Révérend Simond à compter du 22 mai
 - Phase 6 : rue du Repos : juillet 2018
- La livraison est prévue le 31 juillet 2018.
- Ces travaux vont impacter fortement la circulation sur la rue Charles de Gaulle et l'accès aux parkings. L'utilisation de moyens de locomotion alternatifs à la voiture est souhaitable. Une vigilance vis-à-vis des piétons, notamment des enfants, est fortement recommandée.

C. AMENAGEMENTS DE VOIRIE - PRIAMS

- Démarrage prévu en septembre 2018 par le parvis de l'Eglise.

